

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER SUD du 28 NOVEMBRE 2016

La séance est ouverte à 18 heures 20, sous la présidence de Monsieur François BERNARDINI, Maire d'Istres.

(M. MARTONE procède à l'appel.)

M. le Maire.- Mesdames, Messieurs, avant de commencer l'ordre du jour, je voudrais que nous ayons un moment de recueillement en hommage, en reconnaissance et en remerciement envers M. André DI ROLLO, qui a été le Président du CIQ des Gargouilles, qui s'est éteint il y a quelques semaines, et qui était pour nous un élément particulièrement disponible pour toutes les actions qu'il collectait dans les quartiers pour améliorer la vie de ses mandataires et de ses voisins. Nous l'avons perdu avec beaucoup de peine, d'autant plus que nous avions en mémoire tout ce que nous avons pu faire ensemble sur notre terrain, notamment sur le terrain sportif. C'était quelqu'un qui ne ménageait pas son sens du bien public. Je vous demande de vous lever et d'observer quelques instants de recueillement.

(L'assistance, debout, observe une minute de silence.)

Merci.

I – COMMUNICATIONS

* **Présentation de nouveaux membres du collège « Associations et acteurs socio-économiques ».**

M. le Maire.- Je voudrais présenter les nouveaux membres du Conseil de Quartier qui viennent remplacer les anciens qui se sont retirés de la vie associative, puis d'autres qui ont été nommés à des postes de responsabilités.

Je voudrais saluer M. Fernand GONZALEZ, qui est le nouveau Président du Centre Social des Quartiers Sud, qui remplacera M. PARAIRE. M. GONZALEZ est un homme bien connu dans le quartier, puisqu'il y habite depuis très longtemps, et il participe activement à la vie du Prépaou.

Je voudrais également présenter -mais on le connaît tous- M. Samir BOUCETTA, qui est Président du Football Club Istres Rassuen, en remplacement de M. Serge LAURENT. M. BOUCETTA est aussi quelqu'un de très actif, autant sur le plan économique, puisque c'est un commerçant émérite, et c'est aussi quelqu'un qui, malgré le temps réduit qu'il lui reste, le destine au bien public et plus particulièrement aux jeunes du quartier, à travers la pratique du football.

Un retour : l'éternel Mohamed MESSAOUDI, qui revient en force, qui est Président de l'Association du Potager Istréen des Maurettes, en remplacement de M. Gérard MILCENT. C'est une activité que vous connaissez bien, Monsieur Messaoudi, puisque vous l'avez en main, vous cultivez le poireau depuis bien des années.

Je veux également présenter Mme Jessica GILLY, qui remplace M. DI ROLLO et qui a pris son travail à bras-le-corps puisque j'ai déjà reçu des notes pour le quartier. Merci, Madame, de continuer l'œuvre de M. DI ROLLO.

Mme Nathalie ROCHEBLAVE, Directrice de l'école élémentaire Jules Ferry. Merci, Madame, d'être là, en remplacement de M. Pierre IMBERT qui est parti à la retraite.

Nous souhaitons bien sûr à tous ces nouveaux membres de travailler avec nous pour participer, chaque fois que nous le pouvons, à l'amélioration de la vie de nos administrés dans ce périmètre.

J'en profite pour présenter également le nouveau Directeur du Centre Social des Quartiers Sud, M. Jérôme AUBRUN, qui ne remplace personne, puisqu'on avait choisi pendant quelque temps de mettre le poste en attente. Une mission était déléguée à M. SAN MARTIN, qui a permis au Centre Social des Quartiers Sud de retrouver de la couleur et de l'activité. M. AUBRUN est chargé maintenant, avec ses connaissances, son talent et son imagination d'y donner une suite pour que ce Centre qui est, à mes yeux, le poumon essentiel du quartier, puisse offrir une destinée attendue.

- Travaux et Projets

* **Extension du Gymnase Roland Cauche.**

M. le Maire.- Comme d'habitude, je vais vous parler des travaux et projets. Vous avez vu que nous avons terminé les travaux qui concernaient l'extension du gymnase Roland Cauche. Il était question d'ajouter une salle pour permettre à la gymnastique d'avoir une évolution beaucoup plus large, à la hauteur, d'ailleurs, du nombre d'activités qu'elle recèle, du nombre d'adhérents qu'elle accueille et des brillants résultats sportifs qu'elle recense. Donc, nous avons choisi d'offrir 200 m² supplémentaires en continuité du gymnase Roland Cauche. Le coût des travaux est important, puisqu'il est de 463.098,072 € TTC. Le coût du matériel gymnique, qui est véritablement haut

de gamme, puisqu'il faut quelque chose de vraiment spécialisé pour participer aux rencontres régionales et nationales, a coûté 133.650 €. Donc, je pense que nous avons un équipement sportif Cauche qui est aujourd'hui bien solide, consolidé par l'arrivée de ce bâtiment. J'espère qu'il offrira le service attendu. Nous inaugurerons cet espace le vendredi 16 décembre 2016. Je vous convie bien sûr à y venir en grand nombre.

* **Rassuen – Réaménagement de la place du Marché.**

M. le Maire. - Vous vous souvenez que nous avons mené depuis un certain temps des discussions avec DOMICIL, le propriétaire des bâtiments de Saint-Félix, qui avait laissé une jachère urbaine, c'est-à-dire un terrain vague avec beaucoup de trous. La population se demandait pourquoi on tournait autour et on faisait des travaux assez importants à l'extérieur de ce périmètre. La question était simple : le terrain ne nous appartenait pas. Il a fallu discuter avec DOMICIL pour qu'il nous le donne. Le verbe « donner » a toute son importance. Il n'était pas question que nous achetions cet espace qui était abandonné, même s'il était utilisé par des personnes, mais nous voulions remplacer ce côté sauvage par un côté rationnel et ordonné. C'est ce qui a pu être fait et maintenant nous avons donc un espace de belle qualité, dont le don accompagnait la promesse de cette réalisation. Elle a été faite. Bien sûr, le parking reste gratuit. On a pu y ajouter un cheminement piétonnier en lisière, planter quelques arbres, et avoir un espace de qualité au milieu ou à côté des cités.

* **Travaux à Camille Pierron (Aire de jeux) et Clos de la Roche (raquette de retournement).**

M. le Maire. - Nous nous étions engagés également l'an dernier à procéder à des consolidations d'espaces de jeux, et il était question là de porter un effort particulier devant l'école Camille Pierron. C'est pour cela que nous avons ajouté des jeux, des structures 3 tours, 2 tours, des maisonnettes, des jeux à ressort, un jeu à 4 places, avec un mobilier urbain adapté, des bancs, des poubelles, des passages sélectifs pour permettre qu'il y ait une espèce de civisme qui puisse s'instaurer dans cet espace. Le tout n'est pas négligeable, puisque les jeux ont coûté 50.152,68 €, le mobilier urbain 36.910 € et la création d'un cheminement piétonnier 7.800 €. Vous voyez donc que des efforts importants ont été faits.

Nous avons ajouté une raquette de retournement au Clos de la Roche, suite à des requêtes de parents d'élèves concernant la circulation des véhicules, pour 40.000 €. C'était dans un souci d'optimiser la sécurité. J'espère que cela permettra surtout d'ordonner mieux le passage, car il y a toujours des conflits d'intérêts entre les stationnements sauvages à la va-vite devant l'école.

* **Extension du cimetière des Maurettes.**

M. le Maire. - Un projet moins sympathique, mais tout autant important, on aura toujours l'occasion de remarquer son importance, même si on ne le sentira pas à ce moment-là : c'est l'extension du cimetière des Maurettes. Là aussi, il est important de souligner que ce vaste espace demande des adjonctions de parcelles. Nous avons associé un terrain de 7.000 m² en limite Nord-Ouest. La livraison de cet équipement est prévue pour la fin de l'année. Nous y sommes presque. Nous aurons donc 6 carrés à disposition. 3 seront équipés de 256 caveaux. Je m'excuse, ce n'est pas très lyrique, mais cela fait partie de la vie et du domaine de gestion de la commune. Un autre carré est aménagé de 56 concessions en pleine terre. Il y a un carré confessionnel agrandi de 45 concessions, ainsi que l'espace cinéraire qui comporte 70 cavurnes et 6 columbariums de 40 cases chacun.

Il sera proposé aux usagers des concessions équipées de caveaux en béton de 3 à 6 places pour une durée de 30 ans, 50 ans ou perpétuelle.

Pour l'espace cinéraire, cavurne ou case columbarium, la durée des locations sera de 15, 30 ou 50 ans. Les familles auront la possibilité de faire installer un monument sur les cavurnes.

Montant des travaux : 1.304.000 €, 264.000 € financés par la Ville, 500.000 € que nous avons inclus dans le contrat voté avec le Conseil Départemental, et 540.00 € de Ouest Provence qui sont des crédits métropolitains qui sont délégués à la commune et que nous avons affectés à cette opération.

Il ne faut pas oublier que Mme Roman travaille actuellement sur l'aspect d'accueil qui viendra compléter cela, sans doute dans l'année 2018, puisqu'on va lancer les travaux et nous aurons une aire d'accueil, je ne dirai pas plus adaptée, parce que la nôtre est quand même conforme à une reconnaissance, à un respect, mais comme il faut toujours améliorer le lieu où le chagrin est fort, nous le ferons par ce biais et nous aurons l'occasion aussi d'avoir des services autour qui viendront apporter ce dont on a besoin pendant ces moments tristes.

* **Centre de Vacances de Couloumé – Création d'un gîte labellisé Clé Vacances.**

M. le Maire. - Cela ne vous concerne pas directement, parce que c'est bien éloigné des quartiers Sud, cela se passe à Couloumé, dans le Gers, mais si nous vous en parlons c'est parce que nous savons qu'ici il y a une vie associative particulièrement développée, souvent par petits groupes, par clubs, par associations ou par familles, vous êtes amenés à rechercher des lieux de détente, des lieux de vacances. Nous avons transformé une partie d'une aile du château en rénovant entièrement un appartement qui peut accueillir 11 personnes en même temps. Il est subdivisé en espaces indépendants. Si cela vous intéresse, Mme Corinne Barnes est à votre disposition pour vous donner des renseignements complémentaires.

* **Un nouveau centre aéré à Lavalduc.**

M. le Maire.- Vous savez qu'il y a un projet qui nous tient particulièrement à cœur, c'est -je ne dis pas la remise en état, parce que cela voudrait dire qu'on en a vraiment un quelque part, on en a plusieurs dans le diffus- la constitution d'un véritable centre aéré pouvant permettre à un enfant qui termine son année scolaire le 30 juin en un lieu de ne pas se retrouver le 1^{er} juillet dans le même lieu. La notion de dépaysement, pour les vacances, a toute son importance, la rupture des sensations que l'on a vécues pendant 9 mois de l'année et que d'une certaine manière on peut revivre peu ou prou, même si c'est sous la forme de jeux. Nous travaillons sur des dossiers de manière très importante actuellement. Deux sont en train d'émerger. L'un, le plus proche de vous, mais aussi dans son temps de réalisation, est celui qui concerne la réhabilitation de Lavalduc. Si nous avons un espace particulièrement structuré, il n'en demeure pas moins qu'il n'offre pas toutes les perspectives à la fois d'accueil, de sécurité, de jeux. Donc, nous sommes en train d'y travailler sérieusement et nous pourrions accueillir dans cet espace 240 enfants de 3 à 14 ans pour le centre aéré du mercredi, pour les vacances scolaires, ainsi que, si les professeurs des écoles le souhaitent, pour des classes transplantées. Les travaux vont débuter dans l'année 2017. Il y en a pour 2.500.000 €.

Je comptais vous parler du plateau sportif que nous appelons tous, par commodité, le « terrain rouge », mais je le ferai prochainement, car les discussions que nous avons menées avec les futurs occupants de ce terrain, c'est-à-dire l'équipe de rollers, ne sont pas encore au point, alors que nous avons projeté cette mise à disposition pour que cette activité puisse accueillir des jeunes du quartier.

* **Projet Futsall dénommé Z5 à la la Plaine des Sports René Davini.**

M. le Maire.- Il est également important que vous sachiez qu'il y a un projet de futsall qui enfin va voir le jour. Je dis « enfin », parce que nous avons signé au mois de juin. Le terrain n'était pas encore complètement à nous, avant de le transférer à son futur propriétaire, puisque entre le SAN et la Métropole cela a pris un peu de temps. Sur la Plaine des Sports René Davini, il y aura donc le projet Z5, ce projet de Zidane, qui sera constitué d'un bâtiment métallique qui abritera 4 terrains couverts, avec un hall d'accueil, une zone de restauration, des vestiaires et une partie dédiée aux locaux techniques, 2 terrains extérieurs pour la pratique du sport à ciel ouvert, ainsi que 60 places de stationnement qui seront créées le long du chemin actuel qui sera réaménagé. Le permis a été déposé enfin le 26 septembre 2016. Nous pourrions commencer les travaux en avril 2017.

Vous voyez que l'activité est riche.

- **Projets Immobiliers.**

M. le Maire.- La Roselière va offrir ses services à travers ses 86 logements que nous avons voulu être un lieu de mixité sociale. Elle va ouvrir ses portes bientôt. L'achèvement des travaux est prévu dans les 15 jours qui viennent. Nous avons déjà eu des réunions de travail pour les futures attributions. Nous pensons que les choses seront en bonne forme pour la fin janvier / début février. Une inauguration est prévue à cette date.

Nous considérons que c'est un peu à l'écart. Rappelez-vous, à l'époque, c'est un dossier que nous avons découvert, ce n'était pas ma responsabilité, je l'avais accepté, bien que je trouvais que c'était en dehors d'Istres, surtout pour une cité de logements, à condition qu'il y ait des relations de partenariat. Je ne souhaite pas qu'elles soient opérationnelles tous les jours, mais si elles étaient utiles, il faudrait qu'elles soient exploitables. C'est notamment les relations avec la maison de retraite pour sa partie médicale. J'ai également souhaité qu'il y ait un point de bus supplémentaire pour pouvoir desservir les personnes âgées et autres qui seront installées en ce lieu.

Pour terminer, je vous dirai que les travaux au Prépaou concernant le Nouveau Logis Provençal, 109 logements, 4 M€ de travaux, sont en train de s'achever, comme on avait pu l'attendre lors de leur présentation.

- **Cadre de vie.**

* **Rénovation de 217 logements au Prépaou.**

M. BREMAUD.- Point sur les travaux en cours de la rénovation entamée par 13 Habitat de 217 logements : on s'y est beaucoup investi, avec l'association des locataires que représente M.Djerari. Au niveau de l'étanchéité des toitures, on est quasiment à 100 % sur 7 bâtiments. Fenêtres et volets : tous les bâtiments ont démarré, on en a une partie qui sont terminés, mais pas tous. Au niveau du chauffage, 13 Habitat nous apporte 90 % en termes de rénovation. Il faut savoir, Monsieur le Maire, que depuis un an nos interlocuteurs sont moins loquaces que précédemment et on est en train, avec Sabine, de remettre en route une prochaine réunion de concertation pour faire un point intermédiaire avec les opérateurs. Les travaux avaient démarré un peu dans la difficulté. Un premier point a été fait avec le bailleur, de manière que le travail, en liaison entre les entreprises et les familles, soit mieux coordonné. On est sur le coup, mais là on va redémarrer une concertation.

M. le Maire.- Il faut simplement préciser, sans que ce soit une excuse -en tout cas, ce n'est pas quelque chose que nous pouvons accepter, puisque ça vient reporter les engagements qui avaient été pris- qu'il y a

eu un changement de majorité au Conseil Départemental, il y a eu l'installation d'une nouvelle équipe à 13 Habitat, puisque 13 Habitat dépend du Conseil Départemental, il y a eu un changement de Directeur. Le Directeur qui était en place ici ne savait plus comment il devait traiter avec nous. Aujourd'hui, on est dans la reprise de ce qui avait été amorcé.

M. BREMAUD.- M. Djerari et moi-même veillons au grain, nous sommes très pugnaces dans cette surveillance des travaux.

*** Nouvel Espace Accueil Service de la CPAM 13.**

M. le Maire.- Puisque nous sommes dans le cadre de vie et que M. Bremaud a commencé avec les logements du Prépaou, je continuerai avec l'inauguration que nous avons vécue il y a deux ou trois semaines avec les nouveaux locaux de la Pyramide de l'Agence Locale d'Assurance Maladie. Vous savez qu'il y a maintenant deux ans et demi que la CPAM avait décidé de fermer les bureaux de la sécurité sociale, ce qui ne nous avait pas totalement plu. Nous avons pointé les services qui, à notre sens, devaient conserver un caractère local : service d'accueil, service d'échanges, service de discussion. Après que le transfert ait été imaginé dans sa totalité à Port-de-Bouc, la concession de la CPAM s'est faite sur ouvrir une nouvelle agence sur Istres. C'est ce qui a été fait il y a maintenant 6 semaines. Le public concerné par des remboursements ou des évolutions de ses dossiers peut s'y rendre du lundi au vendredi de 8h à 16h30.

*** Déploiement de la Home Détection.**

M. le Maire.- Dans le cadre de notre volonté d'apporter toujours à la fois du bien-être, de la commodité, du respect des lieux que l'on connaît, dans lesquels on vit -je parle des lieux publics, bien sûr, placés sous notre responsabilité- nous avons lancé un programme qui s'appelle Home Détection, home s'écrivant avec un seul « m ». On aurait pu ajouter le deuxième, parce que, derrière cette volonté, c'est l'être humain qui nous intéresse, c'est lui donner des certitudes sur la qualité de l'air. On a immédiatement la qualité, la température, cela évite de grandes discussions pour savoir s'il fait froid, s'il fait chaud. On a des détections de fumées qui sont immédiates. On a ajouté à ce dispositif un dispositif de sécurité et d'économies d'énergie pour commander la consommation des fluides comme l'eau et l'électricité. Là aussi, c'est un système tout à fait innovant, qui n'existe pas beaucoup ailleurs, qui est déjà en place dans nos équipements d'accueil comme les écoles, les crèches, et nous allons l'étendre à tous les bâtiments publics.

M. GARCIA.- Je précise que l'on a un système de supervision en temps réel qui permet d'interagir, et c'est ce que vous disiez, Monsieur le Maire : on contrôle la température dans une logique d'optimisation des coûts et notamment de régulation de chauffage. Sur la qualité de l'air, on a eu une surprise : on a eu un déclenchement quand on était en phase test, et en fin de compte c'était le personnel d'entretien qui avait utilisé trop d'aérosol, ce qui veut dire que l'on a un système qui est hyper réactif.

M. le Maire.- Hyper réactif, hyper utile, et cela deviendra une référence de financement des opérations de gestion à l'intérieur des bâtiments publics.

*** Actions citoyennes.**

M. le Maire.- Je vais laisser la parole à M. Bremaud qui va nous parler des actions citoyennes. Nous avons été amenés, en Conseil Municipal, à passer une convention pour « traiter » la notion de bénévolat, en mettant l'accent sur l'altruisme, le désintéressement -et je parle à des gens qui savent ce que c'est, puisque tous ici vous êtes à la tête d'associations ou membres d'associations, et vous savez que votre seul salaire est le plaisir que vous donnez aux autres. On a eu l'occasion d'y réfléchir et aussi de mettre sur pied une charte.

M. BREMAUD.- On dit que le bénévolat se meurt, mais il se trouve que l'on a beaucoup de sollicitations au sein de la ville, de manière libre, de gens qui viennent nous interpeller pour participer à des actions de bénévolat. De manière à faire cela dans les règles, nous avons rédigé et voté au dernier Conseil Municipal, au mois d'octobre, une délibération mettant en place une convention entre ces citoyens modèles et la Ville, de manière que ces bénévoles soient non seulement couverts dans le cadre de leurs activités, mais aussi dans le cadre des activités des gens avec qui ils travailleraient, en termes de responsabilité civile. Les bénévoles n'ont pas de salaire, mais dans le cadre de gens qui seraient en formation ou autre et qui mettent en œuvre des validations des acquis et des expériences, ces temps de bénévolat peuvent être pris en charge. C'est intéressant à savoir pour les gens qui sont dans le cadre de formation ou d'insertion.

M. le Maire.- La plupart d'entre vous sont déjà des membres assidus, presque acharnés, de ce milieu associatif. Il était bien que l'on puisse avoir une espèce de couverture générale qui puisse vous libérer l'esprit dans les tâches que vous livrez pour les autres.

*** Passage aux procès-verbaux électroniques.**

M. le Maire.- Je voudrais terminer, en ce qui me concerne directement, sur une information concernant les PV électroniques. C'est un élément qui est maintenant popularisé par le Ministère de l'Intérieur. Il se fait de manière numérique. Mais comme la fixation de l'amende est lourde, elle dépend de la Loi de Finances et pas de nous, je souhaite que l'on juge avec discernement le montant de l'infraction et le libellé, parce qu'il y a le stationnement gênant, le stationnement très gênant, et on passe de 35 € à 135 €. Donc, je veux que l'on soit bien au fait de ce que cela a comme conséquences. 135 €, pour quelqu'un qui travaille, c'est déjà très lourd. Pour quelqu'un qui est au RSA, c'est invivable. Donc, faites en sorte de faire respecter le civisme, les lois républicaines. Quand on est en infraction, on gêne une personne qui se trouverait en situation d'avoir besoin de l'espace public sur lequel on se trouve. Je pense notamment au stationnement sur les trottoirs, sur les ronds-points, et aux conditions de sécurité ou d'insécurité qu'immédiatement on soulève. Il n'est pas question de faire de grandes excuses pour éviter tous les PV, mais il est question aussi de les placer avec discernement.

M. CANOVAS.- Très brièvement, le relevé de toutes les infractions se fait maintenant par PV électronique depuis le mois de septembre 2016. C'est un appareil smartphone comme celui-ci. Cela ne veut pas dire que la Police Municipale va verbaliser plus que ce qu'elle fait déjà, toujours avec discernement, bien évidemment. L'agent est équipé de ce boîtier électronique qui lui permet d'enregistrer numériquement et de transmettre directement les contraventions au Centre de Traitement par le biais d'une connexion sur ordinateur. L'ensemble des opérations de verbalisation, à savoir l'enregistrement des contraventions, la notification de la verbalisation et le recouvrement des amendes, a lieu de façon électronique. L'agent constate et relève l'infraction par le moyen du PDA, une information sur support papier est déposée sur le véhicule du contrevenant. Ce n'est pas une obligation, mais de manière que la personne soit alertée de la contravention, nous déposons un petit document indiquant que vous avez été verbalisé, de façon que les gens ne partent pas avec le véhicule sans savoir qu'ils ont fait l'objet d'une contravention. Les données de cette infraction sont transmises depuis le service verbalisateur de la Police Municipale au Centre National de Rennes. Le titulaire du certificat d'immatriculation est identifié par le système d'immatriculation des véhicules et l'avis de contravention est édité et envoyé automatiquement par courrier au domicile du titulaire de la carte grise. Le titulaire de la carte grise ou le contrevenant paie l'amende. C'est la même chose que précédemment, sauf qu'au lieu d'avoir les deux petits éléments verts sur le pare-brise, vous aurez un petit document blanc qui vous indiquera que vous avez été verbalisé.

Donc, soyez vigilants. A la demande de M. le Maire, nous intervenons avec beaucoup de discernement, parce qu'effectivement les tarifs de verbalisation ont augmenté depuis l'année passée. 135 €, c'est une somme conséquente. Nous essayons d'agir avec le plus de souplesse possible.

II – BILAN ALLO TRAVAUX, BILAN ALLO QUIÉTUDE, PROPRETÉ ET VISITES DE QUARTIER.

M. CASADO.- Le maire a adressé 531 courriers à destination des habitants des quartiers Sud. Pour les contrôles propreté, du 1^{er} janvier au 31 octobre 2016, 769 passages ont été effectués, sur les 3.797 recensés durant cette période. L'agent qui a été chargé de contrôler la propreté dans les quartiers a relevé deux dépôts sauvages sur les 29 pour l'ensemble de la commune. Ils ont été signalés et enlevés

Pour les tags, des campagnes ont été menées dans les quartiers sur la même période. Sur les quartiers Sud, on a enlevé 17 tags sur les façades des bâtiments.

Bilan Allô Travaux : 539 appels pour les quartiers Sud, sur les 2.215 reçus pour l'ensemble de la commune, ce qui représente 24 %, principalement émis par les habitants du quartier du Prépaou (29 %), de la Prédina (25 %) et des Salles (15 %). Ils portent essentiellement sur les problèmes d'espaces verts pour 42 %, de nettoyage pour 23 % et d'éclairage public pour 20 %.

Bilan Allô Quiétude : 100 appels pour les quartiers Sud sur les 339 appels reçus sur l'ensemble de la commune, ce qui représente 29 %, émis principalement par les habitants du Prépaou pour 36 %, des Salles pour 27 % et de la Prédina pour 18 %. Ils sont essentiellement répartis sur des problèmes liés à des nuisances sonores ou des rassemblements pour 55 % et d'atteintes aux personnes pour des problèmes de voisinage notamment, pour 35 %.

Nous avons fait une visite de quartier au second semestre, Allée des Peupliers et les Dryades, le 15 septembre 2016.

Concernant les travaux, M. le Maire vous en a touché quelques mots. Lors du dernier Conseil de Quartier, je vous avait dit que l'on avait 2.400.000 € de travaux qui étaient chiffrés pour les quartiers Sud. Nous en avons retenu 1.069.256 € et réalisé près de 990.000 €. Il en reste encore, notamment, comme vous pouvez le voir, à la rue Paul Verlaine qui est en train de se terminer, ce qui représente une quarantaine de chantiers. Dans ces travaux lancés, on en a parlé tout à l'heure, il y a la place du marché pour 300.000 €, la place des Estelles qui va démarrer ou qui a dû démarrer, pour 37.500 €, toutes les fermetures des passages dans la pinède et la rue Paul Verlaine pour 60.000 €, avec la création du parking sur la rue de la Capelette.

Pour 2017, on a 2.700.000 € de travaux qui sont chiffrés dans les quartiers Sud. En revanche, il faudra arbitrer, puisque si on enlève la place du marché pour 990.000 €, cela fait 600.000 €. L'année prochaine, on aura un peu moins, on doit tourner aux alentours de 500.000 €. Donc, il faudra qu'on se rencontre avec les Présidents de CIQ pour voir quelles sont les urgences, sachant que, dans les 2.700.000, il y a la place Félix

Gardaïre, il y a de gros chantiers qu'il faudra peut-être différer pour faire plus d'opérations de proximité dans les quartiers. On verra avec les Présidents de CIQ et Laurent.

Parallèlement à ces travaux de voirie, les écoles ont fait l'objet de travaux importants : remplacement des volets roulants dans les groupes scolaires Mendès France, Elise et Jean Mille, Camille Pierron et Jules Ferry pour 50.000 €, l'ajout de film occultant à la maternelle Mendès France, la réfection des toilettes à l'école élémentaire Elise et Jean Mille, la réfection du plateau sportif du groupe scolaire Elise et Jean Mille pour 50.000 €. Durant les vacances de la Toussaint, on a repris les toitures de Mendès France pour 15.000 € et surtout du Clos de la Roche pour 78.000 €. Des travaux d'aménagements divers ont été réalisés, notamment sur l'avenue Radolfzell et à proximité du collège Daudet pour 26.000 €.

M. le Maire.- Vous voyez l'ampleur des travaux que l'on a réalisés ces temps derniers. On est conformes à notre idée d'apporter, chaque fois que c'est possible et utile -souvent on a quelques demandes qui sont un peu *border line*, comme on dit, mais dans la grande majorité on les honore.

III - QUESTIONS ECRITES.

M. le Maire.- Mme Ribbe nous dit qu'une personne habitant au Bellenos avait signalé que le parking en terre battue, situé avenue Raymond Filippi, est emprunté à contre-sens et à vive allure par des automobilistes et des motos qui mettent en danger les piétons. Elle nous demande quelles mesures nous comptons prendre. Le mieux est que M. Casado et M. Bremaud se rendent sur place avec Mme Ribbe pour voir de quoi il retourne vraiment, à quelle distance se trouve ce chemin par rapport à la voie contiguë. On prendra les mesures pour faciliter la sécurité des gens, d'autant plus que, tout autour, il y a des parkings de belle facture.

Mme Ribbe, toujours, nous fait remarquer qu'elle a eu un rendez-vous avec M. Fach pour constater que certains éclairages aux abords du petit parc à côté de la Mairie annexe du Prépaou ne fonctionnaient pas. Ils ont fait le tour ensemble pour voir ce qui n'allait pas. M. Fach a pris contact avec le service électrique de la Mairie, et à l'heure d'aujourd'hui n'a toujours rien fait -dit-elle sévèrement-. Dans les travaux qui n'ont pas été faits, il y avait également l'élagage des arbres, ainsi que la remise en service des éclairages. Donc, elle demande vigoureusement que M. Fach se bouge un peu. Qu'en est-il ?

On me dit que l'élagage du pin a été réalisé, et l'ajout d'une crosse permet maintenant d'optimiser l'éclairage qui fonctionne.

Ensuite, à l'arrière du bâtiment 9 allée du Galoubet, sur le parking, est installée une zone de réparation en tous genres sauvage (mécanique auto, vidange et autre). Il en résulte des flaques d'huile moteur et autres déchets, ce qui a pour conséquence de dégrader le lieu, sans parler des nuisances sonores. Que proposez-vous ?

L'éradication totale. Donc, à partir de là, vous prenez les mesures, avec un dépôt officiel, huissier de justice présent, pour voir quels sont les méfaits commis, par qui, et sous réserve de 48 heures accordées pour que cela puisse être fait normalement par le responsable. Si ce n'est pas fait, ce sera fait par nous-mêmes et on enverra la facture.

Question n°4 : au niveau du centre commercial du Prépaou, devant le centre médical (Kiné), une place de stationnement pour personne handicapée est constamment occupée, et ce par des usagers des commerces alentour, et non par qui de droit. Serait-il possible de la mettre en peinture (bleue) comme les autres places prévues à cet effet ?

Oui, sans restriction, mais M. Castella, qui est au-dessus du poste de police, est à votre disposition. On a ouvert une agence municipale de sécurité, sous couvert de la Police Municipale. M. Castella est en charge de répondre à tous les éléments qui désorganisent l'ordre public. Donc, n'hésitez pas, appelez-le.

M. Trankle nous a posé deux questions. Avant ces questions, il a tenu à saluer le magnifique travail fait sur la place du Marché et rue Paul Verlaine, travaux qui donnent une nouvelle image du quartier. Merci pour votre constat et ces compliments, Monsieur Trankle. Vous nous signalez un point noir qui se situe au niveau du Café du Nord, et vous nous avez d'ailleurs joint des photos pour cela. Il y a eu un accident qui a détruit la devanture. Il n'y a plus à présent qu'une grille de fer forgé ouverte au dépôt de détritus en tous genres. Je pense -c'est vous qui parlez- qu'un constat a été effectué concernant cet accident et il me semble que l'assurance de la personne impliquée devrait payer les réparations, ou au moins une réparation provisoire permettant de fermer cet endroit et d'éviter qu'il devienne un vrai dépôt.

La réponse est la suivante : le local du Café du Nord est maintenant fermé. Cet immeuble appartient à la Commune. La devanture a subi effectivement des dégradations qui n'ont pas fait l'objet d'une déclaration d'assurance, dans la mesure où l'auteur du sinistre n'a pas été identifié. Par ailleurs, la démolition de cet immeuble est envisagée, ce qui permettra de sécuriser la rue Antoinette Bersia.

Toutefois, il est prévu une étude de structure, dans la mesure où cet immeuble est adossé à un autre bâti communal dont le logement est actuellement occupé. L'idée est d'attendre, à terme, que l'occupant parte pour envisager globalement la démolition des deux bâtis, ou tout au moins la démolition de l'ancien Café du Nord en toute sécurité.

M. TRANKLE.- Monsieur le Maire, je peux revenir sur la fermeture du Café du Nord ? J'ai trouvé super l'intervention très rapide de M. Laurent Bremaud pour satisfaire à cette demande. Je lance simplement un

appel : s'il y a des graphes qui veulent venir décorer ces panneaux avant qu'ils ne soient tagués, ce serait super d'avoir de beaux dessins dans Rassuen, ce serait sympa et je pense que cela éviterait le tag illicite.

M. BREMAUD.- Mettez-vous en rapport avec le Directeur du Centre social, il saura vous trouver ça.

M. le Maire.- La deuxième question de M. Trankle porte sur la campagne anti-cannabis : devant le PMU et Presse loto de Rassuen, il y a souvent des rassemblements d'individus qui ne fument pas que du tabac et ce en matinée et après-midi, c'est assez dérangeant et offre une mauvaise image du village. Quelques rondes de la Police Municipale seraient les bienvenues.

Réponse : la Police Municipale est informée et reste très vigilante. Lorsque des trafics sont confirmés, l'information est immédiatement transmise à la Police Nationale qui est la seule compétente en la matière.

M. CANOVAS.- Pour rajouter une information concernant la difficulté que vous venez de nous exprimer, il n'y a pas de trafic sur ce secteur-là. Ce sont simplement des individus qui ont été identifiés, qui viennent le soir pour fumer des produits illicites. Ces gens ont été identifiés, mais il n'y a pas de trafic, ne vous inquiétez pas. On reste vigilants, on surveille ces gens-là, on les contrôle assez régulièrement. Mais malheureusement il y en a un peu partout, c'est d'actualité. Je peux vous rassurer, il n'y a pas de trafic devant le PMU, mais simplement des gens qui se regroupent et qui viennent fumer du cannabis. Il y en a un peu partout. On les contrôle régulièrement, et on essaie justement d'être vigilants pour qu'il n'y ait pas une implantation de trafic qui n'existe pas à ce jour.

M. le Maire.- Mesdames, Messieurs, j'en ai terminé. La parole est à vous, en fonction de ce que vous avez en tête, en fonction de ce que vous avez eu comme petits problèmes ou comme idées à soumettre pour améliorer les choses. Peu importe les sujets. On est là pour écouter, entendre et, selon la nature des choses, exécuter, si nécessaire.

M. RUBIO.- Monsieur le Maire, avant toute chose, je voulais vous remercier. Au dernier Conseil j'étais absent, mais à celui d'avant je vous avais assailli de 12 questions pour les Gargouilles. Pour certaines, on a eu les réponses. Pour d'autres, c'est certainement plus compliqué. Sur ces 12 questions, vous vous souvenez, j'avais rapporté les demandes du voisinage. Quand il y a un collectif, une réunion ou autre, ce serait bien, dans la mesure du possible, de m'en informer pour que je puisse apporter mon analyse. Sur les 12 questions, il y avait le petit support sachet pour les chiens sur les terrains de boules. Cela a été fait, je vous en remercie, ainsi que le verrou à la petite porte. Il y a un contrôle qui se fait par le voisinage. A ce jour, personne ne s'est plaint. Donc, merci.

Concernant l'étoile à l'entrée des Gargouilles, elle avait été mise, je ne sais pas si le fusible n'était pas assez costaud, en tout cas cela ne s'est jamais éclairé. Je ne sais pas si cette année ce sera renouvelé. Ce n'est pas grand-chose, mais ça fait plaisir aux petits.

Une parenthèse concernant les travaux qui ont été effectués pour changer le câble, suite au surtensions que nous avons subies de 2010 à 2013. Ce que le Directeur d'ERDF nous avait promis, suite à la réunion du 14 avril, a été fait. Par contre, les travaux de goudronnage qui ont été faits sur une petite partie de la Ronde des Gargouilles et sur la grande partie sur la traverse, cela fait chantier. Est-ce qu'on a prévu une amélioration au niveau du goudronnage ?

On a reçu votre courrier du mois d'avril, le ralentisseur sera installé. On vous remercie pour cela aussi.

M. le Maire.- Vous allez être indulgent avec Laurent pour la partie ERDF parce qu'il ne faisait pas partie de la délégation qui avait été reçue. Je vous remercie d'en parler, d'ailleurs, parce que je n'ai pas eu de retour depuis cette rencontre, pour qu'effectivement les travaux puissent limiter la tension et que vous n'ayez pas la perte de plusieurs articles ménagers en même temps.

M. RUBIO.- Si je peux me permettre d'apporter quelques infos, des pare-feux ont été installés sur 5 ou 6 points. Les travaux ont duré ce qu'ils ont duré, mais le principal c'est le résultat. C'est super.

M. BREMAUD.- En ce qui concerne le goudronnage, on refera un point avec M. Casado, dans la mesure où il y a beaucoup d'ouvertures qui ont été faites dans le quartier pour des changements d'alimentation. C'est vraiment un patchwork extraordinaire. Il faut que l'on chiffre tout cela et on vous donnera des réponses au niveau des arbitrages.

M. CASADO.- La première partie avait été faite il y a 6 ans. Dans la deuxième partie, on a repris toute l'électricité, il y en a pour 180.000 €. Donc, ce ne sera pas fait l'année prochaine. En revanche, on a les 500 m² de la placette à l'intérieur qui vont être repris, ainsi que la placette où il y a la belle statue moderne où l'on va aménager des jeux d'enfants. C'est sur le budget 2016, donc c'est prévu. Toute la placette sera réaménagée, comme on l'avait vu avec M. Di Rollo, à l'époque.

M. le Maire.- S'il n'y a pas d'autres questions, Mesdames, Messieurs, merci de votre participation, merci de votre mutisme, parce que c'est une forme de satisfaction, cela veut dire que les choses vont bien mieux que ce que l'on peut craindre. On se reverra dans d'autres circonstances, parce qu'il y a beaucoup de manifestations d'ici la fin de l'année, mais en tout cas bonnes fêtes à tous.

(La séance est levée à 19 heures 22.)